

Droit de la vente immobilière (DPRI614_TGI)



En bref

- **Langues d'enseignement:** Français
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Objectifs

Lors de ce module, les stagiaires seront en mesure de :

- Comprendre le cadre juridique applicable à la vente immobilière
- Respecter les règles relatives aux avant-contrats dans la pratique professionnelle
- Comprendre l'acte authentique
- Appréhender les conséquences juridiques liées à la vente immobilière

Heures d'enseignement

Droit de la vente immobilière - TD	Travaux Dirigés	8,75h
Droit de la vente immobilière - CM	Cours Magistral	8,75h

Pré-requis obligatoires

Avoir suivi le module « Eléments fondamentaux du Droit patrimonial ».

Plan du cours

Chapitre 1 : Les avant-contrats

- Section 1 : La promesse synallagmatique de vente
- Section 2 : La promesse unilatérale de vente

Chapitre 2 : L'acte authentique

- Section 1 : Les règles de forme
- Section 2 : Les règles de fond

Chapitre 3 : Les conséquences de la vente

- Section 1 : Le transfert de propriété
- Section 2 : Les cas particulier

Chapitre 4 : La preuve et la revendication de la propriété immobilière

Libellé court : DPRI614_TGI

Nature : EC

Infos pratiques

Lieux

➤ Annecy-le-Vieux (74)

Campus

➤ Annecy / campus d'Annecy-le-Vieux